

Bulletin d'inscription
Séjour Tourisme en Anjou
Domaine de La Blairie
du 12 au 19 septembre 2026

Prix du séjour : 890 €
sur une base de 45 personnes
(hors supplément chambre individuelle)

Retraite Sportive d'Ytrac
Mairie d'Ytrac 15130 YTRAC

Mme (nom et prénom) _____

Mr (nom et prénom) _____
soit __ __ **personne(s)**

Adresse : _____

N° de tél. _____

Adresse mail :

N° de licence Mme (obligatoire) : _____

N° de licence Mr (obligatoire) : _____

Club RS d'appartenance : _____

Nom, prénom de la personne à prévenir en cas de besoin :

N° de tél : _____

Hébergement souhaité (une seule case à cocher) :

- ☐ **chambre double** (un lit de 2 personnes)
- ☐ **chambre twin** (2 lits d'une personne)
- ☐ **chambre individuelle** (supplément = 161€)

LE TARIF

Il comprend le transport, l'hébergement en pension complète, la taxe de séjour.

Il ne comprend pas l'assurance annulation-interruption de séjour FFRS au taux de 3,99 % qui est optionnelle et qui vous sera proposée dans le contrat de vente.

Pour les conditions d'inscription et l'échéancier,
voir page suivante

Date et signature :

Date de réception du bulletin d'inscription par la RS :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Séjour en Anjou du 12 au 19 septembre 2026

Le séjour est ouvert à tous les adhérents de la Retraite Sportive d'Ytrac.

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 20 novembre jusqu'au 20 décembre 2025.

Vous pouvez remettre en main propre votre bulletin d'inscription, accompagné du chèque d'acompte, à l'un(e) des responsables du club (Michèle Mazars, présidente, ou Nadine Salavert, commission voyages), ou l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Nadine Salavert, 3 rue du Mars, 15130 Ytrac.

La date de réception du bulletin d'inscription par la RS sera prise en compte pour déterminer et confirmer votre inscription ; le nombre de participants maximum est de 45 personnes.

La RS tiendra à jour une liste d'attente ; si vous êtes sur liste d'attente, votre chèque ne sera alors pas encaissé. Nous reviendrons vers vous, si un désistement survenait.

ÉCHÉANCIER

*** Acompte par chèque à l'inscription : 270 € par participant à l'ordre de la Retraite Sportive d'Ytrac**

*** Puis par virement bancaire, en précisant le motif du virement, aux dates suivantes :**

→ 15 février : 250 € par participant + le montant de l'assurance optionnelle

→ 15 avril : 250 € par participant

→ 30 juin : le montant exact du solde vous sera communiqué et ne devrait pas excéder 150 € (hors supplément chambre individuelle).

Cette variation est liée au nombre exact de personnes inscrites (répartition nombre de participants/nombre de gratuités et coût du transport).

Intitulé : Association de la Retraite Sportive d'Ytrac

IBAN : FR76 1680 6048 2129 3708 8400 182

Code BIC : AGRIFRPP868

Besoin d'infos supplémentaires :

Nadine Salavert 06 33 69 38 94

salavertnadine@orange.fr